

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
 DU COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 7 MARS 2018**

L'An Deux Dix Huit, le mercredi sept mars à dix-neuf heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre TALUT.

Étaient présents : Jean-Pierre TALUT, Jacques THOMAS, Jean-Pierre JOURDAIN, François DENISSIEUX, Gérard EVANGELISTA, Virginie MAS, Olivier SUSINI, Christiane GUICHERD, Patricia MIQUET, Catherine GIORGI, Michelle HUVET, Didier PIGNARD, Hervé MASSARDIER.

Excusé : Patrick FIORINI (pouvoir à Monsieur TALUT)

Objet : Budget primitif 2018

M. le Président présente le budget primitif 2018 examiné par la Commission Finances réunie le 31 janvier 2018.

Le budget primitif s'équilibre :

- En dépenses et en recettes de Fonctionnement pour un montant de : 2 482 450.00€
- En dépenses et en recettes d'Investissement pour un montant de : 1 074 099.72€

I - FONCTIONNEMENT				II - INVESTISSEMENT			
	BP 2017	CA 2017	BP 2018		BP 2017	CA 2017	BP 2018
Recettes de Fonctionnement				Recettes d'investissement			
Chapitres				Chapitres			
13	Atténuations de charges	75 849.33	30 000.00	18	Emprunts et dettes assimilés		
70	Produit des services	442 770.21	370 000.00	10	FCTVA	21 264.24	22 798.24
73	Impôts et taxes			1068	Excédent de Fonctionnement	403 805.17	403 805.17
74	Dotations et participations	1 731 265.00	1 781 711.90	13	Subventions d'investissement		16 285.00
75	Autres produits de gestion courante	35 400.00	35 240.00	185	Dépôts et Cautionnements		1000
76	Produits financiers	3 965.00	3 965.00	21	Immo corporelles		
77	Produits exceptionnels	2 830.89	24 648.90	27	Autres immos financières		
78	Reprise sur amort. et provisions			28	Amortissement des immo		
Tota Recettes réelles	2 201 100.89	2 216 002.89	2 182 480.00	Tota Recettes réelles	427 269.41	442 798.41	427 148.72
42	Opérations d'ordre entre sections			02	Opérations d'ordre entre sections	421 719.31	423 490.00
4002	Resultat reporté	300 000.00		040	Opérations d'ordre entre sections	115 480.89	101 500.00
A - Total Recettes de fonctionnement	2 501 100.89	2 516 002.89	2 482 480.00	A - Total Recettes d'investissement	542 698.41	544 298.41	528 648.72
Dépenses de Fonctionnement				Dépenses d'investissement			
Chapitres				Chapitres			
11	Charges à caractère général	551 800.00	426 285.99	20	Immo incorporelles	52 135.83	3 970.00
12	Charges de personnel	1 070 000.00	941 813.90	204	Subventions équipement		
65	Autres charges de gestion courante	285 000.00	243 502.21	21	Immo corporelles	348 054.03	170 534.91
66	Charges financières	44 900.00	13 019.29	23	Immo en cours		3 078.40
67	Charges exceptionnelles	2 830.89	2 490.99	18	Rembourser Emprunts	234 000.00	233 177.33
68	Dotations aux amortissements			27	Autres immos financières		
Tota Dépenses réelles	1 942 530.89	1 627 102.38	1 686 300.00	Tota Dépenses réelles	368 200.86	187 684.24	306 980.00
023	Virement à la section d'investiss	421 719.31		040	Opérations d'ordre entre sections		
040	Opérations d'ordre entre sections	115 480.89	101 500.00	0001	Différent reporté	257 479.55	175 138.89
B - Total Dépenses de fonctionnement	2 501 100.89	1 738 282.38	2 482 480.00	B - Total Dépenses d'investissement	625 678.41	467 824.24	583 018.72
Excédent ou Déficit de clôture				Excédent ou Déficit de clôture			
		618 720.91				92 542.98	
Excédent reporté de l'année précédente			300 000.00	Déficit reporté de l'année précédente			257 479.55
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CUMULE			618 720.91	DEFICIT D'INVESTISSEMENT CUMULE			- 175 138.89

Après avoir pris connaissance des documents joints,

Après délibération, à l'unanimité, le Comité Syndical :

- **VOTE** le Budget Primitif 2018,
- **APPROUVE** la présentation fonctionnelle du Budget,

- **AUTORISE** les virements de crédits nécessaires à l'ajustement des Comptes en fonction des besoins,
- **CHARGE** Monsieur le Président de mettre en application ce Budget.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Président du SIM certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au représentant de l'État et au Comptable du Trésor Public.

Fait à Saint Laurent de Mure, le 8 mars 2018

Le Président,

Jean-Pierre TALUT

